

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 3 MARS 2020 - 19H00

- ❖ *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 22 janvier 2020 : adopté à l'unanimité*
- ❖ *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- ❖ *Désignation du secrétaire de séance : Mélanie BRETON*

1. Création d'un service public de défense extérieure contre l'incendie

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Un nouveau dispositif réglementaire (arrêté préfectoral du 20 février 2019) a imposé aux Communes la création d'un service public de défense extérieure contre l'incendie. Ce dispositif a pour but principal de confier à la Commune la création, la maintenance, et le remplacement des points d'eau incendie (PEI). Un contrôle de chaque PEI est notamment effectué par les services techniques communaux une fois tous les deux ans. Les informations sont ensuite transmises au SDIS qui en 2020 doit déployer un logiciel de gestion de ces PEI.

Adopté à l'unanimité

2. Vente terrains Azur Distillation

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le 29 octobre dernier, le conseil municipal a délibéré en vue de la vente de parcelles en bordure du Coulon à la Société Azur Distillation. Le Syndicat de Rivière Coulon Calavon a souhaité que la Commune conserve la propriété d'une bande de terrain en vue de l'entretien des berges par le SIRCC. Un document d'arpentage modifiant la superficie de vente a donc été établi. De ce fait, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur la vente des parcelles modifiées.

Adopté par 15 voix pour, 2 contre et 1 abstention

3. Modification du tableau de l'effectif - Création d'un emploi d'adjoint technique

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Il est nécessaire pour les besoins du service scolaire d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique qui passera de 20 heures hebdomadaires à un temps complet à compter du 1^{er} mai prochain.

Adopté à l'unanimité

4. Modification du Tableau de l'effectif - Création d'un emploi d'adjoint administratif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Il est nécessaire pour les besoins du service administratif d'augmenter le temps de travail d'un adjoint administratif qui passera de 22,5 heures à 31 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mai prochain

Adopté à l'unanimité

5. Communiqués du Maire, des conseillers communautaires et animateurs de commissions

- Point d'information concernant le Coronavirus
- Rappel des principales réalisations du mandat et remerciements pour le travail accompli par l'ensemble de l'équipe municipale

Le Maire lève la séance à 19H30

Maubec, le 3 mars 2020

Le Maire,

Frédéric MASSIP